

## Iconographie de Samory Touré : de Guélérou à Kayes (1898)

par Stéphane Richemond

Nombreux sont ceux qui se sont intéressés à la vie de Samory<sup>1</sup> Touré, le fameux résistant malinké à la colonisation du Soudan à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail le plus important est celui de l'historien Yves Person<sup>2</sup> qui donna lieu à la tenue d'un colloque<sup>3</sup> en juin 2013. Cependant, à notre connaissance, aucune étude particulière n'a été effectuée sur l'iconographie de Samory, de ses proches, des lieux qu'il habita. Bien sûr, il s'agit d'un vaste sujet dont nous n'avons pas la prétention d'avoir fait le tour et qui mérite plus que quelques pages dans notre *Bulletin*.

Il semble qu'aucun portrait de Samory n'ait été effectué entre sa rencontre, en 1887, à Bissandougou, avec le capitaine Etienne Péroz et son arrestation à Guélérou onze ans plus tard. Une précédente livraison<sup>4</sup> de notre *Bulletin* s'était déjà fait l'écho du fameux portrait de Bissandougou dessiné par le sous-lieutenant Plat<sup>5</sup> ainsi que des dessins de Louis-Gustave Binger, à Sikasso.

Les photographies de Samory Touré ne manquent pas mais il est cependant dommage qu'elles correspondent presque toutes à la même période de quelques mois comprise entre son arrestation le 29 septembre 1898 dans la clairière de Guélérou, (Haut-Cavally, à l'ouest de la Côte d'Ivoire), et son départ de Dakar où il embarqua, le 5 février suivant, pour le Gabon<sup>6</sup>.

Nous devons au capitaine Henri Gaden d'avoir pris quelques clichés de Samory et de ses proches au moment de sa capture. Les autres représentations de l'Almany à ce moment semblent avoir été réalisées d'après ces photographies quand elles ne semblent pas un peu fantaisistes comme c'est le cas des couvertures des journaux de l'époque, tels *Le Petit Journal*, *Le Soleil du Dimanche*, *Le Petit Parisien*... toujours à la recherche de sujets sensationnels.



Ci-dessus : Samory faisant son salam une heure après sa capture<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Nous adopterons ici l'orthographe *Samory*, plus utilisée en France que *Samori*, mais ce choix peut être discuté...

<sup>2</sup> Yves Person, *Samori, une révolution dyula*, Mémoires de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire n°80, Dakar, 1968, 1970, 1975, 3 tomes, 2 377 pages.

Citons aussi :

- André Mévil, *Samory*, Flammarion, Paris 1899.

- Khalil Ibrahima Fofana, *L'Almami Samori Touré Empereur*, Editions Présence Africaine, 1998.

- Julie d'Andurain, *La capture de Samory (1898) – L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*, Editions SOTECA 2012.

<sup>3</sup> Les 20 et 21 juin 2013 au CEMAF-Paris, s'est tenu le colloque international "**Yves Person (1925-1982). Un historien de l'Afrique engagé dans son temps**", à l'initiative de ses collègues et de ses anciens élèves.

<sup>4</sup> Stéphane Richemond, "Samory Touré – Le Portrait de Bissandougou", *Bulletin* n°32, association Images & Mémoires, hiver 2011-2012.

<sup>5</sup> Il s'agit d'une gravure sur bois réalisée par A. Kohl d'après un dessin d'Édouard Riou qui a repris le croquis exécuté par le sous-lieutenant d'infanterie de marine Plat, en février 1887, au palais de Bissandougou. Le dessin original du sous-lieutenant Plat ne semble pas avoir été retrouvé.

<sup>6</sup> Le journaliste André Mévil présente en 1899, dans la *Revue de Paris* p. 647-672, quelques photographies de Samory, prises à Ndjolé, au Gabon.

<sup>7</sup> Photographie prise le 29 septembre 1898 par le capitaine Henri Gaden, extraite de l'ouvrage du général Gouraud *Au Soudan* (Editions Pierre Tisné, 1939). Trois autres photographies du capitaine Gaden furent publiées dans ce livre : "Samory et le capitaine Gouraud quelques jours après sa capture", "Quelques filles de Samory", "Samory dans un jardin de bananiers".



À droite : *Samory et le capitaine Gouraud, quelques jours après sa capture*

Ci-dessous : *Samory dans un jardin de bananiers*

(Deux photos du capitaine Gaden, cf. note 7)



À gauche : *Samory, à l'époque de sa capture.*  
D'après un dessin anonyme<sup>8</sup>.

### *Le voyage et le séjour de Samory à Kayes*

Les portraits de son séjour à Kayes sont moins fréquents que ceux relatifs à celui de Saint-Louis (Nous vous avons cependant déjà présenté un cliché lors d'une précédente livraison<sup>9</sup>). En effet, Samory ne séjourna à Kayes que neuf jours : arrivé le 13 décembre<sup>10</sup>, il s'embarqua pour Saint-Louis l'après-midi du 22 décembre suivant.

Après sa capture, le 29 septembre, Samory prit sous escorte la route de Kayes. Sa première grande étape fut celle de Beyla (aujourd'hui en Guinée) où il entra le 17 octobre. Une cour martiale présidée par Gouraud y siégea le 27 et condamna les responsables de l'assassinat de Braulot. La veille, le 26 octobre, Samory avait pris la route de Kayes, accompagné d'un détachement commandé par le lieutenant Jacquin et le sergent Bratières.

<sup>8</sup> Reproduit dans *L'Histoire des Colonies françaises et de l'Expansion de la France dans le Monde*, Tome IV, de Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau, édité par la Société de l'Histoire Nationale et la Librairie Plon, Paris 1929.

<sup>9</sup> Philippe David, « Inventaire iconographique d'archives privées : l'album Rigollet », *Bulletin n°20*, Images & Mémoires, printemps 2009.

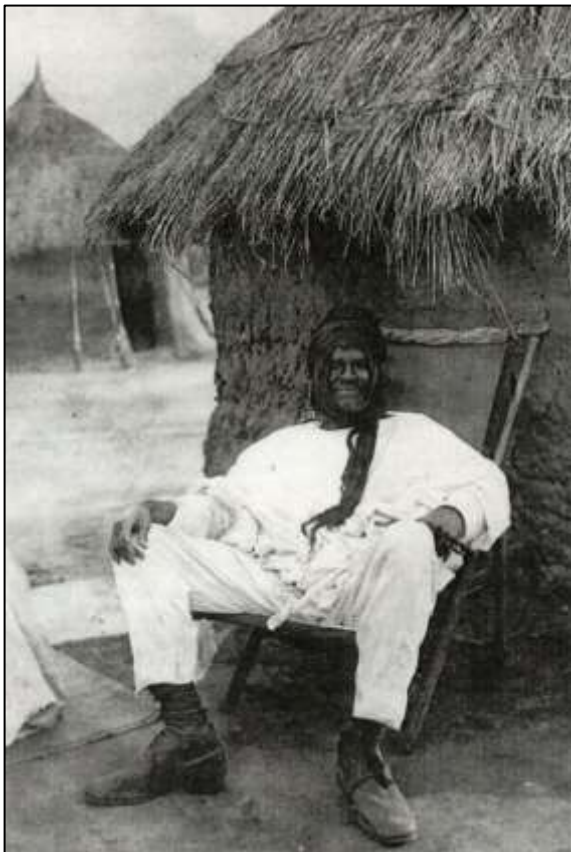
<sup>10</sup> Yves Person, *Samori, une révolution dyula*, opus cité, tome III. IFAN, Dakar 1975. L'auteur précise, page 2017 : « Trentinian reprit ses fonctions à Kayes le 5 décembre. Si Audéoud lui avait enlevé la gloire de capturer Samori, il lui restait du moins le plaisir d'accueillir le captif et de l'humilier publiquement. A son arrivée, huit jours plus tard, l'Almami fut installé avec sa suite dans un sanyé, sous garde militaire, sur le plateau dénudé jouxtant l'Hôtel du gouverneur. Dès que Trentinian reçut l'accord du Congo Français, il décida de mettre en route son prisonnier sur Saint-Louis. »



Ci-dessus, à gauche : *Départ de Samory pour Beyla*. *L'Illustration* du 31 décembre 1898. Gravure peut-être réalisée d'après une photographie.

Ci-dessus, à droite : *L'Arrivée de Samory à Kita, Soudan français*. Photographie publiée dans *L'Illustration* du 21 janvier 1899.

Nous savons très peu de choses sur le trajet de Beyla à Kayes. Il dura 18 jours et comprit des étapes à Kankan et Kita.



*Samory assis devant sa hutte*

Album Rigollet. Coll. Françoise Alliot, Toulon.  
De nombreuses photographies le représentent dans cette position et en ce lieu<sup>11</sup>.



*Samory à Kayes*

Photographie anonyme collée sur carton. Coll. S. R.

<sup>11</sup> Voir par exemple *La Vie illustrée* du 9 février 1899 qui comprend un article de G. Bastard et sept photographies de l'auteur concernant le séjour de Samory à Kayes.



**A gauche : Famille de Samory.** Coll. SR.

On reconnaît Sarankégnny-Mori, assis à gauche, le chapelet à la main, de même Morifing-Dian, debout à droite, appuyé sur un bâton.

**Ci-dessous : Samory en route pour le Gouvernement.** (Détail).

Source : gallica.bnf.fr. Bibliothèque Nationale de France<sup>12</sup>. Photo Maurice Sporck. Don Maurice Sporck en 1921.

Le lieutenant Jacquin conduit Samory au Gouvernement afin qu'il prenne connaissance de la sentence le condamnant à l'exil.



**Ci-dessus : Samory, accompagné du lieutenant Jacquin, marche derrière le sergent Bratière.**

Détail d'une photographie anonyme. Coll. SR.



### **La sentence de Kayes (22 décembre 1898)**

Pour révéler à Samory son destin, Trentinian a voulu une cérémonie la plus solennelle possible. Toutes les troupes de Kayes furent rassemblées en carré devant l'hôtel du gouvernement. Samory et ses proches furent placés devant, encadrés de militaires sous les ordres du lieutenant Jacquin.

La population fut invitée à la cérémonie.



**Ci-dessus : Le général de Trentinian, lieutenant-gouverneur du Soudan français, prononce la sentence envoyant Samory en exil.**

Photographie de Félix Dubois publiée dans *L'Illustration* du 4 février 1899.



**Ci-dessus à droite : Le lieutenant-colonel Trentinian (5) lisant à Samory sa sentence.** On remarque la présence du Colonel Rougier (1), du lieutenant-colonel Ebener (2), du capitaine Beruandy [? nom peu lisible] (3), du capitaine Berdoulat (4), du lieutenant-colonel Aubertin (6), du capitaine Mamadou Racine (7).

Photographie anonyme collée sur carton. Coll. SR.

<sup>12</sup> Le site Gallica de la BNF présente trois photographies du même auteur ayant trait à Samory, données par Maurice Sporck : la présente, *Le Général Trentinian dictant à Samory la sentence d'exil* et *Samory écoutant la sentence qui l'exile*.

De nombreuses prises de vue ont été faites de Samory écoutant sa sentence, à Kayes. G. Bastard, qui accompagnait le général de Trentinian, relate<sup>13</sup> que : "Samory, assis au bord de la route, alors que les lieutenants Jacquin et Aubertin prenaient les dernières dispositions pour le recevoir, subissait avec résignation une vingtaine d'objectifs braqués sur lui".



**Photographie originale (21,4x15,7 cm) collée sur carton.** La légende anonyme suivante y est inscrite à la plume :  
« Kayes 1898 – Samory, le jour de la parade militaire écoutant son arrêt d'exil. Il s'appuie sur son bâton de commandement et égraine son chapelet pendant que le général Trentinian lui lit la sentence le déportant au Gabon. Samory a été un des plus redoutables adversaires que nos armées aient rencontrés au Soudan. Durant 16 années, il a lutté contre nous soit ouvertement, soit en secret, avec une ténacité que rien n'a lassée. Sa destinée a quelque chose de merveilleux. Fils de pauvres gens, guerrier à la solde d'un marabout influent, puis chef de bande, il conquiert un immense empire dans le Haut-Niger, qu'il gouverna par la terreur. La traite des noirs était sa principale ressource pour alimenter ses trésors. Plusieurs expéditions furent dirigées contre lui, en 1882, 1891, 1892, 1893, 1895, et enfin 1898 (expédition du commandant Lartigue qui amena sa capture (29 sept.) – Il fut amené à Kayes où lecture lui fut donnée de la sentence le déportant au Gabon<sup>14</sup> ». Coll. SR.

Cette photographie acquise récemment fournit un point de vue différent de celle que Charles Vinche a éditée en carte postale. Elle est prise avec plus de recul et comprend plus de personnages. La photographie, comme le texte, est anonyme. Peut-être s'agit-il d'un tirage de Félix Dubois mais le texte, plutôt respectueux, ne comprend pas les critiques de Samory dont Dubois était coutumier. À l'évidence, l'auteur des lignes connaissait bien le sujet. Un de ces clichés pris à Kayes a été édité en carte postale, en 1902, par le Belge Charles Vinche. Nous vous présentons ci-après cette carte ainsi que d'autres clichés trouvés récemment sur le marché.

<sup>13</sup> "Samory à Kayes", *La Vie illustrée* n°17, p. 211 à 213, 9 février 1899.

<sup>14</sup> Bien que la colonie du Gabon n'existât pas encore, on ne saurait conclure que la légende fut écrite tardivement. Le Gabon signifiait alors l'estuaire du Como et ses environs.

À droite : *Samory écoutant sa sentence le condamnant à l'exil à Kayes : Haut-Sénégal, décembre 1898.*

Carte postale à dos non divisé éditée en 1902 par Charles Vinche<sup>15</sup>. Coll. SR.

Il s'agit très probablement de l'édition d'une photographie de Félix Dubois qui était présent à Kayes lors de cette manifestation qui eut lieu le 22 décembre. Félix Dubois publia plusieurs de ses photographies pour illustrer l'article relatant l'événement qui parut dans *L'Illustration* n° 2919 du 4 février 1899.



À gauche : *Samory écoutant sa sentence.* Photographie anonyme collée sur carton. Coll. SR.

On ne peut que s'étonner qu'Yves Person qui consacra un monument de 2 400 pages, annexes comprises, à Samory ne reproduise pas le texte de sa sentence. Il s'explique : « Il est inutile de reproduire ici son discours, dont on trouvera la version intégrale chez la plupart de nos prédécesseurs (Dubois, Mévil<sup>16</sup>, Gouraud, Ingold) ». On sent bien que sa sympathie est plus du côté de Samory que de Trentinian qu'il juge sévèrement. Ceci dit, il est probable que Trentinian ait pensé tirer un bénéfice personnel en termes de prestige en

mettant en scène l'annonce à Samory de sa sentence qui aurait pu se faire beaucoup plus simplement.



*Samory écoutant sa sentence.* Photographies anonymes collées sur carton. Coll. SR.

Voici la sentence, selon l'ouvrage du général Gouraud<sup>17</sup> : « *Samory, Tu as été le plus cruel des hommes qui se soient vus au Soudan. Tu n'as pas cessé pendant plus de vingt ans de massacrer les pauvres Noirs. Tu as agi comme une bête féroce. Toi, et ceux qui sont les instruments de tous tes crimes, vous devriez périr de la mort la*

<sup>15</sup> Ch. Vinche édita 20 cartes postales de Kayes dont une autre de Félix Dubois figurant une de ses automobiles.

<sup>16</sup> André Mévil, *Samory*, préface du Général de Trentinian, Paris sd, 1899. Première esquisse dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> octobre 1898.

<sup>17</sup> Général Gouraud, *Au Soudan*. Editions Pierre Tisné, 1939, page 225.

*plus terrible. Mais les braves Français qui t'ont fait prisonnier, t'ayant promis la vie, ainsi qu'à tous les tiens, le gouvernement français dans sa parfaite loyauté a décidé que vous auriez la vie sauve et que vous seriez déportés sur une terre d'Afrique si lointaine qu'on y ignorera ton nom et tes forfaits. Ton fils Sarankégnny Mory et Morifingdian ton conseiller t'y suivront. Quant aux autres, ils habiteront nos postes du Sahel et du Nord, afin qu'ils puissent dire à tous ceux qui songeraient à imiter ton exemple, que personne n'a pu résister aux officiers, aux sous-officiers français et aux braves soldats noirs qui les suivent. »*

La sentence fut traduite en malinké, de façon instantanée, par le capitaine Mamadou Racine.

Samory et Sarankenyi Mory voulurent s'exprimer mais les clairons ne leur en donnèrent pas la possibilité. Samory fut entraîné par un piquet à son sanyé. Il fut conduit dans l'après-midi jusqu'au quai d'embarquement.

\*  
\* \*

De très nombreuses photographies de Samory ont été prises durant la courte période située entre le 29 septembre, jour de son arrestation, et le 22 décembre 1898, jour de son départ de Kayes pour Saint-Louis du Sénégal. Celles prises lors de son arrestation sont peu nombreuses et semblent bien identifiées. L'événement était important et ces photographies ont été largement diffusées dans la presse. En revanche, on peut imaginer que des photographies prises lors de son voyage à destination de Kayes n'aient jamais été révélées au public. De bonnes surprises sont donc encore possibles.

Les photographies de Samory prises à Kayes, en particulier lors de la lecture de sa sentence, sont nombreuses. Peut-être pouvons-nous évaluer leur nombre entre 200 et 400. Cependant, elles ne sont pas d'une grande diversité bien que certaines puissent être riches de détails inattendus. Nous avons renoncé depuis longtemps à l'idée de décrire l'intérêt d'une image vu la variété des regards dont elle peut faire l'objet. Combien nous en reste-t-il ? Et dans quel état ? Le temps, l'humidité et la lumière ont souvent fait leur œuvre sur celles qui n'ont pas été tout simplement perdues.



**Ci-dessus : Départ du chef noir pour Saint-Louis du Sénégal.**

Gravure en couverture du supplément littéraire illustré du journal *Le Petit Parisien* du 15 janvier 1899. Peut-être d'après une photographie de Félix Dubois dont la livraison de ce journal contient une dépêche.



**Case de Samory, à Kayes.**

Photographie anonyme collée sur carton. Coll. S.R.

Merci à Didier Carité qui nous a signalé à plusieurs reprises des ventes de photographies de Samory.